

COMMUNE DU MONT-SUR-LAUSANNE

PLAN DE QUARTIER  
"La Croix"

Approuvé par la Municipalité du Mont-sur-Lausanne dans sa séance du 02 août 2004

Le Syndic : *David Gubaud* Le Secrétaire : *Jean*

Soumis à l'enquête publique du 23 janvier 2006 au 23 février 2006

Le Syndic : *David Gubaud* Le Secrétaire : *Jean*

Adopté par le conseil communal du Mont-sur-Lausanne dans sa séance du 19 juin 2006

Le Président : *David Gubaud* Le Secrétaire : *Jean*

Approbation préalable du Département compétent, le 11 DEC. 2006

Le Chef du Département : *David Gubaud*

Mis en vigueur le 1 NOV. 2019

GEA Vallotton et Chanard SA - architectes-urbanistes FSU - 28, rue de Bourg - CH-1003 Lausanne  
Groupe d'Etude en Aménagement du territoire - planification et mobilité urbaine  
Tél. 021 310 01 40 - Fax 021 310 01 49 - www.geapartners.ch - info@geapartners.ch

021\_PQ\_secteurs\_pole/rapportplan d'enquete/021 plan general v7.mxd Lausanne, le 13 juillet 2006

LOCALISATION

Coordonnées cartographiques moyennes : 537'600 / 156'000



LEGENDE

- Périimètre du plan de quartier
- Urbanisation**
- Aire d'évolution des constructions
- Surface de plancher brute maximale admissible
- Circulation**
- Collectrice principale (tracé indicatif)
- Accès principal (localisation indicative)
- Carrefour d'accès à aménager
- Cheminement piétonnier principal à créer
- Emprise de la route de contournement du Mont s/Lausanne
- Milieus naturels**
- Aire des espaces naturels
- Aire de transition
- Plantation existante à maintenir
- Plantation existante
- Verger haute-tige à créer
- Aire forestière (constatation des limites forestières selon l'enquête du 23.11 au 23.12 1998)
- Cours d'eau existant (la Croix)
- Hors périmètre**
- Ferme existante à maintenir
- Bâtiment existant
- Carrefour principal à aménager
- Cheminement piétonnier principal et traversée piétonne à créer
- Aire forestière (constatation des limites forestières selon l'enquête du 23.11 au 23.12 1998)
- Cordon boisé existant

LISTE DES PROPRIETAIRES

N° parcelle	Propriétaires	Surface
de la 12	Etat de Vaud	17'468 m2
<b>Total</b>		<b>17'468 m2</b>

Figurent sur le plan le cadastre et les n° de parcelles ancien état. L'attribution des nouvelles parcelles et propriétaires sera effectuée par le Syndicat AF dans le cadre du remaniement parcellaire à péréquation réelle.

Plan cadastral établi sur la base de la mensuration cadastrale en juin 2005 par :

Biner et Nicole SA  
Ingénieur géomètre officiel  
Avenue de Longemalle 24  
1020 Renens

Fond cadastral certifié conforme selon l'article 5b RATC le: 28.11.2006

